

**DES \$\$\$
POUR LE**

**DES \$\$\$
POUR LE**



**LOGEMENT
SOCIAL !**

**LOGEMENT
SOCIAL !**

Engagements **URGENTS** réclamés pour stopper la **CRISE DU LOGEMENT!**

Au Québec, **244 120 ménages locataires ont des besoins impérieux de logement, alors que plusieurs grandes villes font face à une pénurie de logements locatifs.** Cela signifie que trop de ménages voient leur budget défoncé, mois après mois, à cause d'un loyer qui n'en finit plus de monter, que trop de personnes tombent malades à cause de mauvaises conditions de logement, que trop de familles sont chassées de leur quartier à cause de la spéculation immobilière.

Pour lutter contre le mal logement, la réponse est simple : c'est le **logement social** ! Il permet de se loger à un prix décent, il est à propriété collective et échappe à la logique du profit en étant sans but lucratif.

Malgré des ressources suffisantes et les engagements du Canada en faveur du droit au logement, les investissements du fédéral dans le logement social sont ridiculement bas. En mars dernier, il a versé 2,6 milliards \$ à la Société canadienne d'hypothèques et de logement; cela représente à peine 0,9 % % du budget des dépenses fédérales de cette année... Si Ottawa ne s'était pas retiré et avait maintenu les mêmes investissements dans le logement social qu'au début des années 1990, on en compterait maintenant 75 000 de plus au Québec. Le gouvernement fédéral a une dette auprès des ménages mal logés !

C'est pourquoi **le FRAPRU revendique des engagements électoraux ambitieux** de la part des partis politiques en lice aux élections générale d'octobre 2019, soit :

1. **d'investir au moins 2 milliards \$ par année dans la construction de nouveaux logements sociaux;**
2. **de dédier l'essentiel des sommes prévues dans la Stratégie canadienne sur le logement au logement social, notamment pour rénover des logements privés en mauvais état et les transférer à des coopératives ou des OBNL d'habitation;**
3. **de garantir tous les fonds nécessaire pour rénover, améliorer et moderniser les logements sociaux déjà construits, de même que pour maintenir les loyers des ménages pauvres qui y habitent à moins de 30 % de leur revenu.**

Les partis politiques doivent s'engager
pour le droit au logement et pour le logement social !



Engagements **URGENTS** réclamés pour stopper la **CRISE DU LOGEMENT!**

Au Québec, **244 120 ménages locataires ont des besoins impérieux de logement, alors que plusieurs grandes villes font face à une pénurie de logements locatifs.** Cela signifie que trop de ménages voient leur budget défoncé, mois après mois, à cause d'un loyer qui n'en finit plus de monter, que trop de personnes tombent malades à cause de mauvaises conditions de logement, que trop de familles sont chassées de leur quartier à cause de la spéculation immobilière.

Pour lutter contre le mal logement, la réponse est simple : c'est le **logement social** ! Il permet de se loger à un prix décent, il est à propriété collective et échappe à la logique du profit en étant sans but lucratif.

Malgré des ressources suffisantes et les engagements du Canada en faveur du droit au logement, les investissements du fédéral dans le logement social sont ridiculement bas. En mars dernier, il a versé 2,6 milliards \$ à la Société canadienne d'hypothèques et de logement; cela représente à peine 0,9 % % du budget des dépenses fédérales de cette année... Si Ottawa ne s'était pas retiré et avait maintenu les mêmes investissements dans le logement social qu'au début des années 1990, on en compterait maintenant 75 000 de plus au Québec. Le gouvernement fédéral a une dette auprès des ménages mal logés !

C'est pourquoi **le FRAPRU revendique des engagements électoraux ambitieux** de la part des partis politiques en lice aux élections générale d'octobre 2019, soit :

1. **d'investir au moins 2 milliards \$ par année dans la construction de nouveaux logements sociaux;**
2. **de dédier l'essentiel des sommes prévues dans la Stratégie canadienne sur le logement au logement social, notamment pour rénover des logements privés en mauvais état et les transférer à des coopératives ou des OBNL d'habitation;**
3. **de garantir tous les fonds nécessaire pour rénover, améliorer et moderniser les logements sociaux déjà construits, de même que pour maintenir les loyers des ménages pauvres qui y habitent à moins de 30 % de leur revenu.**

Les partis politiques doivent s'engager
pour le droit au logement et pour le logement social !

